

Installations sportives nautiques de l'EFSM et du CST

Autor(en): **Fleischmann, Theo**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport**

Band (Jahr): **49 (1992)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-998092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Installations sportives nautiques de l'EFSM et du CST

Theo Fleischmann, chef de la section des installations sportives de l'EFSM
Traduction: Françoise Huguenin

L'EFSM et le CST utilisent, depuis des années, des installations provisoires pour leurs activités nautiques. La réalisation de projets d'agrandissement a été constamment retardée en raison de la protection des rives du lac. Mais la persistance finit toujours par payer: les choses devraient bientôt changer!

La décentralisation des installations sportives nautiques de l'EFSM ne date pas d'hier. Les canoéistes ont, depuis de nombreuses années, leur pied-à-terre au Pré au Lac (Strandboden) de Bienne. Ils y partagent un baraquement avec le club de canoë de Bienne/Macolin. Pas loin de là, les adeptes de la voile ont leur emplacement, également provisoire, près du Beau-Rivage. Les véliplanchistes, eux, ont bénéficié durant maintes années de l'infrastructure du Restaurant Schlössli, à Tüscherz. Depuis bien deux ans, ils ont dû déménager à Ipsach.

Dans cette localité, on avait tout d'abord planifié un centre sportif nautique regroupant toutes les activités précitées. Toutefois, les oppositions se mirent bientôt à affluer. De nombreux habitants d'Ipsach craignaient que l'on porte atteinte au paysage d'une part et, de l'autre, que des constructions n'intensifient par trop le trafic automobile. Parallèlement, les chefs de branche sportive eux-mêmes ont émis des doutes quant aux qualités fonctionnelles de l'endroit.

La formule décentralisée ayant fait ses preuves, il n'y avait donc plus qu'à la maintenir: les canoéistes et les rameurs resteront à Bienne, les véliplanchistes et les adeptes de la voile établiront leur camp à Ipsach.

Installations sportives nautiques d'Ipsach

A Ipsach, il conviendra d'ériger des constructions basses, mais permettant un entreposage facile du matériel de voile et de planche à voile, et offrant de bonnes conditions de travail aux participants aux cours. Les longues discussions qui ont eu lieu au sujet de l'éventualité d'un port pour bateaux de petite taille ne concernent plus que la commune. Quant à l'EFSM, pour satisfaire à ses besoins, il lui suffit dès lors de disposer de places d'amarrage pour deux bateaux de sauvetage, d'une rampe et d'une digue de mise à l'eau pour les dériveurs.

Les autorités d'Ipsach ont toujours été favorables aux projets de l'EFSM. L'attitude critique qui s'est fait jour au sein

de la population au cours des phases intermédiaires a évolué peu à peu positivement. Si tout se déroule comme on l'espère, le plan de zones sera approuvé incessamment et l'EFSM pourra alors solliciter une demande de construire.

Pré-au-Lac (Bienne)

Une procédure de planification analogue à celle d'Ipsach a eu lieu à Bienne, sur l'aire du Pré-au-Lac. Elle a permis de tenir compte de toutes les demandes des milieux concernés par les sports nautiques. L'EFSM ne planifie pas de constructions propres, mais elle participe au projet du Seeclub de Bienne pour l'aviron, et à celui du club de canoë de Bienne/Macolin pour les canoéistes. Une collaboration avec les clubs spécialisés présente des avantages indéniables pour l'EFSM, mais également certaines formes de dépendance, notamment en ce qui concerne le calendrier.

CST: hangar à bateaux

Le fait que le Centre sportif de Tenero (CST) touche partiellement les rives du lac constitue un attrait considérable pour les jeunes et il n'est pas étonnant que les sports nautiques y aient pris une place importante. Mais, à Tenero également, les installations sont provisoires et le précieux et coûteux matériel n'est protégé que par un grillage et un toit de tente.

Un hangar à bateaux, prévu dans l'étape d'agrandissement de 1985, n'a malheureusement pas pu être réalisé. L'EFSM a alors sollicité avec succès une demande d'offre isolée et c'est l'architecte Mario Botta qui a été chargé par l'Office fédéral des constructions d'élaborer un projet. Par la suite, la situation financière critique a nécessité la réduction du programme-cadre, limitant également la marge de manœuvres de l'architecte. Malgré cela, on dispose actuellement d'un projet valable. Il comprend une «piazza», sorte de plaque tournante pour les véhicules de transport également, des locaux d'entreposage, des toilettes, des vestiaires et des douches. Une partie de la jetée, élargie à 8 mètres, sert d'une part de trait d'union entre le CST et le lac tout en permettant, d'autre part, de faire face aux variations énormes du niveau des eaux du lac Majeur.

La demande du permis de construire suit son cours et, ici aussi, les travaux devraient bientôt pouvoir débuter. ■



Pour l'instant, les participants aux cours doivent encore se contenter d'installations provisoires. Mais plus pour longtemps!...